

Extrait du El Correo

<https://www.elcorreo.eu.org/Le-Bresil-va-enrichir-de-l-uranium-avec-l-accord-de-l-AIEA>

Le Brésil va enrichir de l'uranium avec l'accord de l'AIEA

- Les Cousins - Brésil -

Date de mise en ligne : vendredi 26 novembre 2004

Copyright © El Correo - Tous droits réservés

Par l'Agence France-Presse

Brasilia, le mercredi 24 novembre 2004

Le Brésil commencera à enrichir de l'uranium à la mi-décembre avec l'accord de l'Agence Internationale de l'Energie Atomique (AIEA), pour approvisionner ses deux centrales nucléaires électriques.

Un communiqué du ministère des Affaires étrangères et de celui des Sciences et Technologie souligne qu'une mission de l'AIEA du 16 au 18 novembre « a été considérée comme un plein succès par les deux parties » et que le rapport de l'AIEA « indique que toutes les procédures établies pour la visite de contrôle ont été accomplies ».

« Cela signifie que du point de vue des garanties internationales, l'usine de Resende remplit les conditions de la phase de mise en fonctionnement avec l'introduction du gaz d'uranium UF₆ à enrichir », selon le texte.

Lors d'une conférence de presse, le ministre des Sciences et Technologie Eduardo Campos a dit mercredi que « la première phase serait celle des tests » et devrait durer six à huit mois.

La deuxième étape sera celle de la production pour alimenter les centrales nucléaires d'Angra I et II, dans l'État de Rio.

Le Brésil, qui possède une des plus importantes réserves d'uranium au monde, avait refusé aux inspecteurs de l'AIEA l'accès à ses installations en février et mars, alléguant la protection du secret de sa technologie.

Une mission était venue en octobre pour définir des procédures de vérification qui éviteraient l'inspection des centrifugeuses, selon le souhait brésilien.

Les inspecteurs ont-ils finalement accepté ces exigences ? À cette question Campos a répondu que le Brésil avait « réussi à sauvegarder sa technologie nationale sans que cela implique une quelconque difficulté dans l'accomplissement des missions de l'agence ».

« L'exécution complète (du projet de Resende) nous assurera 60% d'autosuffisance de ce service qui coûte plusieurs millions de dollars ».

Le ministre a rappelé que 86% de l'énergie brésilienne était d'origine hydraulique, que le pays favorisait l'utilisation d'énergies renouvelables, comme l'éthanol (alcool d'origine végétale) et que l'énergie fournie par Angra I et Angra II représentait seulement 4,3% de l'énergie brésilienne.

Une commission interministérielle doit décider avant la fin de l'année si elle autorise la poursuite des travaux de Angra III, interrompus il y a plusieurs années par manque de ressources financières.

Le Brésil est signataire du Traité de non-prolifération nucléaire. Il devrait décider l'an prochain s'il adhère au Protocole additionnel, qui autorise les inspections inopinées.